

FMPA RAD 4

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

FMPA RAD 4

 Objectifs pédagogiques:

Maintenir à jour ses compétences de conseiller technique en risques radiologiques et nucléaires (RAD4) fixées conformément au GNR RAD du 26 juin 2020.

Formation formative obligatoire tous les 5 ans.

ORGANISATION

 Modalités de déroulement:

Durée totale: - 4 jours

Places disponibles: 12 à 16 stagiaires

Matériels à apporter: - Documentation et boîte à outils

- Feutres effaçables 6 couleurs (type GOC)

Lieu(x): Lieu:

ENSOSP Site d'Aix-en-Provence

PUBLIC ET ACCÈS

 Public concerné:

Officiers de sapeurs-pompiers, civils ou militaires et les officiers des formations militaires de la sécurité civile titulaires de la formation initiale conseiller technique en risques radiologiques et nucléaires (RAD4) depuis plus de 4 ans ou ayant fait leur dernière formation de maintien des acquis il y a plus de 4 ans.

 Prérequis:

Titulaire de la formation de conseiller technique en risques radiologiques et nucléaires (RAD4).

VALIDATION ET CERTIFICATION

 Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

Formation formative

Taux de satisfaction des FMPA 2023 : 7.5/10

Taux de satisfaction des FMPA 2024 : 9/10



Tarifs:

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet.



Contact et inscription:

Contact:

Service des formations aux risques
technologiques et naturels:

04 42 39 05 94 ou 96 ou

formations.specialisees@ensosp.fr